

## Réunion du mardi 24 avril 2018

(Stade Philippe Marcombes)

Présent(e)s (6) : BERNARD Eric, BLANCHARD Jean, LAHANQUE Maurice, LAURENT Annie, ROGUE-SALLARD Dominique, VERLAGUET Nicole.

Participant (1) : NIVELON Gérald

Excusé(e)s (5) : BERTUCAT Christophe, BIDON Denis, BURNICHON Jean-Benoit, DULAC-ROUGERIE Christine, LAIR Yves,

La séance est ouverte à 19 h 00

La Présidente remercie les membres présents d'être venus pour cette réunion supplémentaire du Bureau Directeur.

### 1. Assemblée Générale de l'OMS

Nicole VERLAGUET

#### a) Enregistrement des candidatures au Comité Directeur de l'OMS

Un appel à candidature a été lancé le 14 mars 2018 pour l'ensemble des sièges ci-dessous :

<b>Associations</b>	1 siège à pourvoir	jusqu'en 2023
<b>4 sièges vacants</b>	1 siège à pourvoir	jusqu'en 2019
	1 siège à pourvoir	jusqu'en 2019
	1 siège à pourvoir	jusqu'en 2019
<b>Affinitaires</b>	1 siège à pourvoir	jusqu'en 2019
<b>1 siège renouvelable</b>		
<b>Pratiques adaptées</b>	1 siège à pourvoir	jusqu'en 2023
<b>2 sièges vacants</b>	1 siège à pourvoir	jusqu'en 2019
<b>Personnalités qualifiées</b>	1 siège à pourvoir	
<b>1 siège renouvelable</b>		

Depuis cette date, suite au décès de Michel DONDAINAS, un siège vacant supplémentaire dans le collège « Associations »

<b>Associations</b>	1 siège à pourvoir	jusqu'en 2023
---------------------	--------------------	---------------

La date limite de réception des candidatures était fixée au lundi 9 avril 2018. A cette date, nous avons reçu (par ordre alphabétique) :

#### Dans le collège « Associations »

##### **DURIEUX Philippe.**

Candidature reçue le 9 avril 2018 par courrier électronique.

Candidature déposée par l'association LES CYCLOTOURISTES MONTFERRANDAIS

Association à jour de cotisation pour 2018 à la date de dépôt des candidatures

**Candidature conforme**

**PEREIRA Sergio.**

Candidature reçue le 9 avril 2018 par courrier électronique.

Candidature déposée par l'association LES CYCLOTOURISTES MONTFERRANDAIS

Association à jour de cotisation pour 2018 à la date de dépôt des candidatures

**Candidature conforme**

**A la date de clôture des candidatures, 2 candidatures reçues pour 5 sièges mis au vote**

**Dans le collège « Affinitaire »**

**A la date de clôture des candidatures, 0 candidature reçue pour 1 siège mis au vote**

**Dans le collège « Pratiques adaptées »**

**A la date de clôture des candidatures, 0 candidature reçue pour 2 sièges mis au vote**

**Dans le collège « Personnalités qualifiées »**

**A la date de clôture des candidatures, 0 candidature reçue pour 1 siège mis au vote**

## 2. Centre Médico Sportif

**Nicole VERLAGUET**

### a) Pérennité des activités du Centre Médico Sportif

Avant de laisser la parole à Gérald NIVELON pour la présentation des différents scénarii travaillés en relation avec la Trésorière, la Présidente rappelle le contexte qui nous a conduits à nous réunir aujourd'hui.

Dans le cadre de la campagne CNDS 2018, nous avons été alertés de manière informelle par le service de l'Etat (Direction Départementale et Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports) sur la très forte probabilité du non subventionnement des activités de non contre-indication et du suivi médical des élèves dans les sections sportives d'établissement.

Cette décision de l'Etat impacte de plein fouet le Centre Médico Sportif de Clermont-Ferrand présent dans ces locaux depuis 1971 et dont nous assurons la gestion depuis 1986.

En effet, malgré le soutien fort de la Ville de Clermont-Ferrand, les activités du Centre Médico Sportif sur son périmètre actuel sont déficitaires de manières récurrentes depuis plusieurs saisons et ceci en intégrant une aide de 8 500 € de l'Etat.

Compte tenu des orientations données par le Ministère des Sports, l'aide financière du CNDS serait nulle pour l'année 2018 pour les activités de non-contre-indication et de suivi médical des sections sportives d'établissement.

Gérald NIVELON présente ensuite les différentes options étudiées et leurs conséquences financières estimées afin que les membres du Bureau Directeur puissent se prononcer.

A la suite de cette présentation, un débat s'engage en soulevant différents points (comparaison avec d'autres CMS, conséquence sur les établissements scolaires, relations avec les médecins ...).

A la suite de ces débats, la Présidente invite les membres présents à se positionner sur l'un des scénarii proposés

Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Abstention
-	5 voix	-	1 voix	-	-

**Le scénario numéro 2 est donc celui retenu  
et dont l'Assemblée Générale sera informée par la Présidente et la Trésorière.**

**Ainsi après ces échanges constructifs, le Bureau Directeur de l'OMS décide :**

- De déposer une demande auprès du CNDS pour le subventionnement du Centre Médico Sportif dans les mêmes conditions que les années précédentes
- De mettre fin aux activités de non contre-indication et de suivi des sections sportives d'établissements au 15 juillet 2018 si la position du CNDS devaient être officiellement confirmée ; cette décision du CNDS impliquerait au niveau de notre association :
  - L'ouverture d'une procédure de rupture de contrat (dont le mode reste à convenir avec les intéressés) avec l'ensemble des médecins du Centre Médico Sportif dont l'impact financier vous sera présenté par la Trésorière ;
  - L'information officielle de l'ensemble des établissements scolaires et des patients souvent fidèles du Centre Médico Sportif, notamment ceux pratiquant des activités relevant de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marin ;
  - Le maintien dans l'emploi de notre Secrétaire Médicale à qui nous avons proposé d'intégrer l'Office Municipal du Sport pour venir renforcer notre équipe et également gérer les actions « Sport sur Ordonnance » que nous souhaitons prolonger ;
- De poursuivre et d'accroître nos efforts sur le projet « Sport sur Ordonnance » dans le cadre du Contrat Local de Santé de Clermont-Ferrand et imaginer un projet fort autour du Sport Santé Bien Être avec en point de mire la réouverture du Stade Philippe MARCOMBES en 2020.

### 3. Questions diverses

Pas de question diverse

**La séance est close à 20 h 45**

La Présidente

Le Secrétaire Général

Nicole VERLAGUET

Eric BERNARD